

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

26/09/91

Origine :

DGR

ASS

MMES et MM les Directeurs

- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

MMES et MM les Directeurs

- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

MM les Directeurs

- des Caisses Générales de Sécurité Sociale

Réf. :

DGR n° 2672/91 - ASS n° 153/91

Plan de classement :

65	43				
----	----	--	--	--	--

Objet :

Accès aux soins et insertion des populations défavorisées.

Transmission de la circulaire interministérielle n° 2 du 22 mars 1991 relative à la politique interministérielle de la Ville et à l'action sociale.

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Com.circ	DGR	2198/8		
		8		
Com.circ	DGR	2246/8		
		6		
Com.circ	DGR	2315/8	ASS	137/89
		9		
Com.circ	DGR	2411/8		
		9		
Com.circ	DGR	2580/9		
		0		

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

REGL. D. JAFFLIN - ASS. M. CODA

Téléphone :

42.79.32.06 - 42.79.33.54

@

**Direction de la
Gestion du Risque**

26/09/91

Origine :

DGR

ASS

MMES et MM les Directeurs
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

MMES et MM les Directeurs
- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

MM les Directeurs
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale

N/Réf. : DGR n° 2672/91 - ASS n° 153/91

Objet : Accès aux soins et insertion des populations défavorisées

Connaissant l'implication de vos services administratifs ou sociaux dans de nombreuses actions locales visant en particulier à résoudre les problèmes d'accès aux soins et d'insertion des populations défavorisées, je vous transmets à la demande du Ministère, la circulaire ci-jointe n° 02 du 22 Mars 1991 relative à la politique interministérielle de la Ville et à l'action sociale.

Pour le Directeur
Le Directeur-Adjoint

G. DORME

P.J : *Circulaire interministérielle n° 2 du
22 mars 1991*